

Pays Loudunais

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS



Chères Loudunaises,
chers Loudunais,

Les élus communautaires travaillent sur l'élaboration de plusieurs outils de planification afin que le Pays Loudunais reste dans une dynamique de développement et d'attractivité pour les années à venir. Notre Plan Climat Air Énergie Territorial sera soumis aux services de l'État au second semestre 2019. Avec ce plan, nous nous engageons significativement dans la réduction de nos consommations d'énergies non renouvelables et dans une nouvelle démarche plus respectueuse de l'environnement.

Les territoires ruraux ont un rôle important à jouer en lien étroit avec les zones urbaines. Rural et urbain ne s'opposent pas, ils nouent une relation de solidarité réciproque. La planification stratégique du Pays Loudunais sera définie dans un Schéma de Cohérence Territoriale. Cette démarche plus longue débute par un diagnostic complet que nous élaborerons dès cette année.

Le Pays Loudunais, fort de ses relations avec les collectivités voisines, offre une qualité de vie indéniable, nous en sommes convaincus.

Je vous invite à découvrir la nouvelle mise en page de notre Journal. Il prend des allures de magazine afin d'apporter une information plus complète et plus illustrée.

Joël DAZAS,

Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais



TOURISME : La nouvelle saison est lancée...



> SOMMAIRE

ACTUALITÉS	p. 2-3
AFFAIRES SCOLAIRES	p. 4
SANTÉ	p. 5

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 6
PÔLE DÉCHETS	p. 7
PATRIMOINE	p. 8
TOURISME	p. 8



ENVISAGER LE PAYS LOUDUNAIS d'aujourd'hui et de demain

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à mettre en œuvre des actions en faveur du développement du territoire, du maintien des services publics et de la qualité de vie. Pour ce faire, des documents de planification sont en cours d'élaboration afin de renforcer l'attractivité du Pays Loudunais.

Avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le territoire s'engage vers la transition énergétique

La Communauté de communes est accompagnée par le syndicat Énergies Vienne pour la réalisation de ce PCAET.

Un diagnostic a été réalisé par le cabinet Auxilia (en partenariat avec Akajoule et Atmoterra).

Voici les premiers résultats pour notre territoire :

- Consommation d'énergie : **642 GWh** par an, soit 26,34 MWh par habitant. Les deux principaux secteurs consommateurs sur le territoire sont le **transport routier** (37%) et le **résidentiel** (36%), avant l'agriculture, le tertiaire et l'industrie (hors branche énergie).
- Émissions de gaz à effet de serre : **234 059 tonnes équivalent CO2** (t_{éq}CO₂) par an, soit près de **9,6 t_{éq}CO₂** par habitant.
- Production d'énergie renouvelable actuelle : **113 GWh**, soit 4,6 MWh par habitant. Cela représente **18%** de la consommation actuelle du territoire.

L'enjeu est de réduire nos consommations d'énergies et nos émissions de polluants et produire davantage d'énergies renouvelables. Le PCAET est un document qui permet de définir un plan d'action avec des objectifs chiffrés par secteur, par énergie et par polluant en vue de répondre aux obligations réglementaires.

Dans ce cadre, élus, acteurs socio-professionnels et entreprises sont invités à des temps de travail pour élaborer un plan d'action à mettre en œuvre collectivement sur notre territoire.

Énergies renouvelables : Biogaz, géothermie, solaire, éolien, bois énergie. GWh : giga watt heure. MWh : méga watt heure. t_{éq}CO₂ : tonnes équivalent CO₂.

Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais.
 Directeur de la publication : Joël DAZAS Rédaction : CCPL/SR - Conception graphique : CCPL/LS
 Crédits photos : CCPL sauf mention contraire - Illustration : Dawid
 Impression : MEGATOP, Naintré (86) - Tirage : 14 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.
 Distribution : Mairies du Pays Loudunais - Express Diffusion (Loudun & Rossay)
 Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Communauté de communes du Pays Loudunais
 2 rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004 - 86201 LOUDUN Cedex
 Tél. 05 49 22 54 02 - Fax 05 49 22 99 77
 contact@pays-loudunais.fr - www.pays-loudunais.fr
 Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 Poursuite des investissements

Le budget primitif 2019 a été approuvé à l'unanimité lors du conseil de communauté le 4 avril dernier.

Le souhait des élus est d'adopter un budget 2019 qui témoigne de leur volonté de poursuivre le développement et l'attractivité du Loudunais, initiée depuis quelques années en assurant la réalisation de projets structurants (Centre aquatique intercommunal, maison de santé à Loudun) et qui participent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants (réhabilitation des déchèteries de Loudun-Messemé et Les Trois-Moutiers). Dans ce contexte budgétaire pourtant contraint, les élus ont décidé cette année de ne pas augmenter les taux de fiscalité afin de ne pas impacter davantage le budget des ménages.

> EN SECTION DE FONCTIONNEMENT, le budget principal de la CCPL s'équilibre à 11 700 000 €.

Les dépenses principales sont les charges à caractère général 2 388 660 €, charges de personnel 3 990 000 € ; En recettes : les impôts et taxes 7 896 818 €, les dotations, subventions et participations 2 012 500 €.

> EN SECTION D'INVESTISSEMENT, le budget principal de la CCPL s'équilibre à 15 374 500 €.

Les principaux investissements sont :

- Remboursement du capital des emprunts (600 000 €) ;
- Services déchets ménagers et déchèteries (3 214 14,38 €) ;
- Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (150 000 €) ;
- Centre Aquatique Intercommunal (7 951 500 €) ;
- Maison de santé pluridisciplinaire de Loudun (550 000 €).

En recettes les inscriptions budgétaires proposées sont : autofinancement 516 350 €, amortissement de biens 428 650 €, subventions 4 059 019 €, FCTVA 1 670 187 €, emprunts 3 584 944 €.

EN IMAGES...

Les travaux du Centre aquatique intercommunal se poursuivent



ACTUALITÉS



COOPÉRATION AVEC LE BURKINA FASO

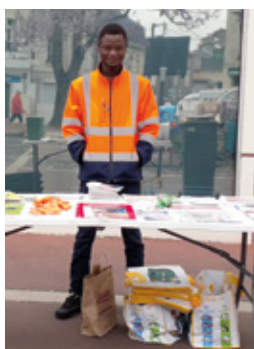
Accueil d'un jeune en service civique

La Communauté de communes accueille Éric Kaboré en service civique en partenariat avec le comité de jumelage Pays Loudunais-Dapelogo, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association Cool'eurs du monde.

Arrivé en novembre 2018 pour 6 mois, Éric répond à nos questions :

> Peux-tu te présenter ?

Je me nomme Pingdwendé Eric Kaboré, je suis né à Dapelogo au Burkina Faso dans une famille de 5 enfants dont je suis l'aîné. Après avoir obtenu mon BAC en 2014, j'ai poursuivi mes études universitaires à la faculté de sciences économiques de l'université de Koudougou.



> Quelles ont été tes motivations pour le service civique ?

Après mon diplôme de licence, je ne savais pas ce que j'allais faire et un ami m'a parlé du service civique et du projet de réciprocity SESAME (échange de volontaire en service civique). J'ai vu dans le service civique une opportunité de découvrir la France, un pays dont les médias font les louanges de sa culture dans mon pays ; acquérir une expérience sur la gestion des déchets.

> Quelles sont tes missions à la Communauté de communes ?

Après la découverte du service des déchets, j'accompagne Vanessa Juteau dans ses actions de sensibilisation du public sur le tri des déchets. Je participe également aux actions du comité de jumelage.

> Comment est assurée la gestion des déchets à Dapelogo ?

À Dapelogo, il n'existe pas de système de gestion durable des déchets. Chaque famille s'occupe de la gestion des déchets qu'elle produit. La plupart du temps les déchets sont brûlés ou jetés dans la nature.

> Quels sont tes projets ?

Je souhaite rentrer au Burkina et valoriser mon expérience de service civique à Dapelogo pour mettre en place un système de collecte de gestion des déchets et faire des sensibilisations sur la question des déchets. Je veux aussi poursuivre mes études et me diriger vers une carrière d'économiste.

SAPEURS-POMPIERS

Le 108^{ème} congrès départemental se tiendra le samedi 1^{er} juin 2019 et sera placé sous le signe de la jeunesse

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (SDIS) avec les centres d'incendie et de secours des Trois-Moutiers, Monts-sur-Guesnes, Moncontour, Saint-Jean-de-Sauves et Loudun, en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Vienne, organisera la célébration de cet événement sur la commune de Loudun.



> ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Un nouveau service pour les familles

Suite au retour à la semaine scolaire de 4 jours dans 90% des écoles du Loudunais, la Communauté de communes du Pays Loudunais propose un service d'accueil pour les enfants chaque mercredi pendant les périodes scolaires.



Tous les enfants des écoles primaires du territoire peuvent profiter de cet accueil fonctionnant toute la journée sur 4 sites : **Les Trois-Moutiers, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Saint-Jean-de-Sauves.**

Les horaires sont calqués sur l'amplitude d'accueil d'un jour de classe (au moins entre 7h30 et 18h30) afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles. En moyenne 8 à 20 enfants sont présents par site périscolaire sur chaque demi-journée. En tout ce sont déjà plus de 100 enfants qui ont profité de ce nouveau service périscolaire intercommunal.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, des nouveaux tarifs modulés selon le quotient familial, sont en vigueur.

Label « Plan Mercredi »

Le territoire, labellisé Plan Mercredi, profite du partenariat avec l'État, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour poursuivre un Projet

Éducatif Territorial ambitieux et adapté aux rythmes des enfants.

Les ressources locales, l'un des critères de la charte qualité du Plan Mercredi, sont exploitées ! Les commerces locaux sont d'autant plus utilisés que les efforts se poursuivent pour améliorer la qualité des goûters et privilégier les circuits courts.

L'accueil est assuré par les agents de la Communauté de communes dans les locaux actuels des sites périscolaires de ces écoles. Les animatrices et les locaux sont connus et reconnus des enfants et parents à l'image des agents déjà présents sur le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et de pause méridienne.



Inscription : rentrée 2019/2020

Vous pourrez prochainement inscrire votre (vos) enfant(s) à ce service en prenant les informations auprès des sites périscolaires ou en demandant le dossier d'inscription au pôle scolaire de la Communauté de communes, scolaire@pays-loudunais.fr 05 49 22 54 02.

Fiche d'inscription téléchargeable sur le site internet www.pays-loudunais.fr rubrique « Enfance et Jeunesse »



> ÉCOLES NUMÉRIQUES INNOVANTES EN PLACE

Les vidéoprojecteurs interactifs et les classes mobiles de tablettes sont arrivés dans les écoles !

Dans le cadre du projet « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité », cofinancé par l'Éducation Nationale et la Communauté de communes, le matériel a été installé avec précaution en décembre et janvier par les services municipaux et communautaires. Les équipes enseignantes se sont appropriées ces outils les semaines suivantes.

Thierry Fazilleau, référent aux usages du numérique de la Circonscription Lençloître/Nord-Vienne, décrit la valeur ajoutée de l'utilisation de ce matériel :

« Le vidéoprojecteur permet aux enseignants de proposer aux élèves des supports d'apprentissage variés contenant de

l'image, du son et de la vidéo. Le ministère de l'Éducation Nationale a mis beaucoup de ressources numériques à disposition. Cet outil offre donc une réelle opportunité pour augmenter l'attention et l'intérêt des élèves lors de leurs apprentissages.

La dimension interactive du projecteur permet aux élèves de manipuler des objets tels que des étiquettes, des images pour des activités de repérage, de classement...

Les tablettes, quant à elles, permettent un travail en atelier, avec la souplesse pour s'installer où l'on veut dans la classe. C'est un matériel qui peut être facilement partagé par les collègues de l'école, son utilisation en est ainsi optimisée. »



> TRANSPORTS SCOLAIRES

NOUVEAU à la rentrée 2019/2020 : Inscriptions en ligne et changement de tarifs

Depuis la loi NOTRe et son application en septembre 2017 c'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui organise les transports scolaires, en lien avec la Communauté de communes, Autorité Organisatrice de second rang (intermédiaire) pour les élèves des écoles primaires.

Pour la rentrée 2019/2020, la Région a souhaité harmoniser l'organisation des transports sur les 12 départements néo-aquitains :

- Inscription en ligne uniquement :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Les formulaires papier ne seront plus acceptés

- **Une sectorisation précisée** : chaque commune n'est rattachée qu'à une seule école pour le passage des cars.

- **Une tarification modulée** au quotient familial (de 30 € à 150 €).

Quelques évolutions sont à prévoir :

- Pour les familles qui scolarisent leurs enfants hors du secteur de rattachement de leur commune, ou s'il y a moins d'un kilomètre entre leur arrêt et l'école un seul tarif s'appliquera.

- Si un enfant prend le car entre deux écoles, le tarif sera unique sur cette navette : 30€.

- Un complément de 15€ sera demandé pour toute inscription réalisée après le 20 juillet 2019.

+ D'INFOS

TRANSPORTS SCOLAIRES :

> **Élèves du primaire**
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/scolaire@pays-loudunais.fr>

> **Élèves du secondaire**
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transportenLigne86@nouvelle-aquitaine.fr>

> **Élèves en situation de handicap**
www.laviennne86.fr
esh@departement86.fr



Contrat Local de Santé Pays Loudunais

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ

Bien vieillir, médiation numérique, sommeil, santé et sécurité routière, dépistage et santé sexuelle...
la prévention en mode itinérant s'invite sur nos territoires !

En ce début d'année des ateliers portés par Proxisante et MSA services POITOU se sont déployés sur nos communes, nous attendons d'autres sessions avec de nouvelles propositions en accord avec les orientations du projet régional de santé et des avis recueillis auprès des participants.

> Le Pays Loudunais s'est mobilisé dans la campagne nationale du « **Moi(s) sans tabac** » : des actions de sensibilisation ont été menées par le Groupe Hospitalier Nord Vienne et les infirmières scolaires. En janvier une journée de ciné-débat organisée avec ESLAN et la Ligue contre le cancer a touché plus de 460 élèves de collège et lycée. En soirée un film ouvert au public a permis d'échanger sur l'utilisation de la cigarette électronique avec des professionnels de santé.

> Pour améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes en situation de souffrance psychique, une formation animée par le centre hospitalier Henri Laborit de « **Prévention du suicide et promotion de la santé mentale** » est proposée gratuitement aux professionnels et bénévoles qui rencontrent des personnes fragiles (associations d'aide sociale et d'insertion, éducateurs, assistants de services sociaux...). Session les 27, 28 juin et 19 septembre.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2019.

Contact : coordonateur.cls@pays-loudunais.fr / 05 49 22 20 64

> Pour les personnes qui accompagnent un proche en perte d'autonomie les rencontres **Entr'Aidants** et **France Alzheimer** proposent des moments conviviaux entre aidants et avec la personne aidée pour s'informer, exprimer ses difficultés et entendre comment d'autres aidants les ont surmontées, rompre l'isolement, prévenir l'épuisement et découvrir les solutions de soutien ou de répit...

Rencontre France Alzheimer : 05 49 43 26 70

ou Vienne Autonomie Conseils : 05 49 98 84 59

Entr'aidants : 05 49 06 72 73 / geveaux.laurence@poitou.msa.fr

CONTACTS

Coordinatrice Contrat Local de Santé

coordonateur.cls@pays-loudunais.fr

Tél. : 05 49 22 20 64


Ciné-débat **Moi(s) sans Tabac** - Loudun, janv. 2019



MOBILITÉ quels services en Loudunais ?

La question de la mobilité est un facteur déterminant pour bien vivre en zone rurale. Que ce soit pour se rendre au travail, à un rendez-vous médical, faire des démarches administratives, les courses ou partir en vacances, il existe en Pays Loudunais des services qui sont là pour vous accompagner :

Le **POINT TRANSPORT** est un service public municipal ouvert à tous pour faciliter l'organisation des déplacements professionnels, personnels et de loisir au meilleur prix. L'animatrice propose la billetterie (SNCF, Lignes en Vienne, Métro) et des renseignements sur les services à l'arrivée (métro, bus, taxis, hôtels, évènements...).

 Loudun, 1 rue Gambetta (derrière la mairie),
05 49 98 00 32, s.moyse@ville-loudun.fr

Horaires : Lundi 14h15-18h,
mardi à vend. 9h30-12h30/14h15-18h15, sam. 9h30-13h.



Plateforme départementale de conseil et d'accompagnement à la mobilité destinée aux personnes en démarches d'insertion : demandeurs d'emploi, jeunes suivis par la mission locale, bénéficiaires du RSA... Sur prescription d'un professionnel de l'accompagnement social, Mobi'viennne propose un bilan de compétence Mobilité, du conseil, des ateliers thématiques collectifs ou individuels et oriente vers les structures mobilité existantes.

 Loudun, 2 rue de la Fontaine d'Adam
Sur rendez-vous 05 86 98 01 20

isabelle.flaminus@adsea86.fr,

<https://www.mobiviennne.fr>, permanence


Horaires : Du lundi au vendredi 14h-17h30



Association qui propose des conseils en mobilité et la location de cyclomoteur et de vélos aux personnes qui n'ont pas de véhicule et qui n'ont pas ou plus de permis de conduire comme solution pour se rendre au travail, en formation ou effectuer des démarches administratives. Le prix de la location est adapté à la situation du demandeur et varie en fonction du temps de location.



Réseau de transport solidaire, porté par l'association Dynamob, qui met en relation des conducteurs volontaires avec des personnes isolées ou en difficulté qui n'ont pas de moyens de locomotion pour leur permettre d'aller à un rendez-vous, faire des courses, se rendre à une consultation médicale...

 Loudun, 2 rue de la Fontaine d'Adam
dynamob86@yahoo.fr

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vend. 9h-12h / 13h30-17h

> CRÉATION D'ENTREPRISE

La Communauté de communes soutient la création d'entreprise en partenariat avec Initiative Vienne

Mathieu DEVOLDER a repris Le Relais de la Roche, restaurant bar installé à la Roche-Rigault. Ouvert du lundi au vendredi, il propose un menu « ouvrier » le midi ; le week-end le menu est plus gastronomique. Des soirées à thèmes vont être organisées régulièrement. Les accueils de groupes se font sur réservation. Cet entrepreneur connaît bien le territoire, il a exercé durant 5 ans le métier de cuisinier à l'EHPAD de Loudun. Mathieu DEVOLDER a reçu le soutien de la Communauté de communes et d'Initiative Vienne à travers l'octroi d'un prêt à 0%.



> DES AIDES AUX ENTREPRISES



Initiative Vienne en partenariat avec la Communauté de communes propose des prêts à 0% pour les créateurs / repreneurs d'entreprises et le développement des activités.

Contact : Initiative Vienne 05 49 49 61 61 ou CCPL 05 49 22 99 75

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE :

Aide à la création/reprise, développement d'entreprises commerciales, artisanales, de services et industrielles.

www.nouvelle-aquitaine.fr/aides-ressources



> UNE ÉQUIPE AU SERVICE de vos projets économiques

Une question, une problématique, une recherche d'informations ? Le service développement économique est présent pour vous accompagner, vous orienter et vous conseiller dans tous vos projets de création, d'installation, de développement.



Vincent TEXIER a rejoint le service développement économique de la Communauté de communes. Son poste est mutualisé avec la ville de Loudun. Il est 3 jours par semaine à la Communauté de communes où il travaille sur le marketing territorial et l'attractivité du territoire. Les 2 autres jours, il est présent à la mairie de Loudun et se consacre à la redynamisation du centre-ville et de ses commerces. Tout cela dans un seul et même objectif : favoriser le développement économique sur le Pays Loudunais.

> ACTEUR ÉCONOMIQUE engagé pour son territoire

Devenez, vous aussi, partenaire de la Marque Territoriale :

De nombreux chefs d'entreprises, associations, mairies ont signé la Charte de partenariat de la Marque Territoriale et sont devenus ainsi ambassadeurs de la Marque.

« La Marque » QUESACO ?

C'est un logo mais aussi une identité commune offerte aux acteurs économiques pour marquer leur appartenance au territoire et promouvoir l'image du Pays Loudunais. Elle peut être utilisée sur les documents de communication, site internet, lors d'événements promotionnels...

Pour être vous aussi acteur du territoire, demandez la charte de partenariat auprès du service développement économique.



> TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Un nouveau dispositif de soutien aux industriels initié par l'État et délégué aux Régions.

Territoire d'industrie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.

La Communauté de communes du Pays Loudunais est intégrée au territoire d'industrie NORD POITOU avec les Communautés de communes du Thouarsais, Bressuirais, Pays de Gâtine et Airvaudais. Ces territoires, représentés par un élu et un chef d'entreprise, vont contractualiser avec la Région pour mettre en œuvre des actions en lien avec les thématiques suivantes : attirer, recruter, innover et simplifier.

> Mieux connaître

LES CIRCUITS COURTS EN LOUDUNAIS

Dans le cadre du « Contrat de cohésion et de dynamisation territoriale 2018-2021 Thouarsais / Loudunais » avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les Communautés de communes du Pays Loudunais et du Thouarsais ont souhaité mener cette année, de manière simultanée, la même étude sur les deux territoires afin de mieux connaître l'offre et la demande en circuits courts.

Cette étude est confiée à l'AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et Ruraux).

> Installez votre entreprise EN PAYS LOUDUNAIS

Terrains à 5 € HT/m² sur toutes les zones d'activités communautaires.

Loudun, Les Trois-Moutiers, Moncontour et Monts-sur-Guesnes : 4 zones d'activités prêtent à vous accueillir pour installer votre entreprise. Le tarif des terrains est désormais unifié sur les zones d'activités communautaires : 5 € HT/m².



> IMMOBILIER d'entreprise

À LOUER

- **Bâtiment relais** - Viennopôle, Loudun. Cellule de 100 à 200 m² - 3 € HT/m² (bail précaire 3 ans).
- **Bâtiments artisanaux** - Monts-sur-Guesnes et Nueil-sous-Faye.

TÉLÉPORT 6

Location d'espaces type "Co working"

Location à la journée :

Bureau 14 m² à 9.10 € HT / jour. Salle de 30 m² tout équipée 19.50 € HT/jour. WIFI, salle détente, services partagés. Également des bureaux en location au mois.

+ D'INFOS

Service développement économique

economie@pays-loudunais.fr
Tél. 05 49 22 99 75

> EXTENSION DES DÉCHÈTERIES

de Loudun-Messemé et des Trois-Moutiers

La Communauté de communes dispose de 5 déchèteries sur son territoire qui datent de 1999.

Elles deviennent inadéquates à l'évolution du service et à la réglementation en vigueur, à savoir :

- des difficultés de circulation ;
- une capacité de tri insuffisante ;
- des coûts d'exploitation élevés.

Les élus ont décidé d'aménager et d'agrandir les deux déchèteries les plus fréquentées : Loudun-Messemé et Les Trois-Moutiers.

Plusieurs améliorations seront apportées :

- création d'un sens de circulation unique pour limiter l'engorgement et les files d'attente ;
- installation de quais supplémentaires pour proposer un tri plus large des déchets et mieux maîtriser les enlèvements ;
- création, à la déchèterie de Loudun-Messemé, de zone de déchargement au sol pour certains déchets (déchets verts, gravats...);
- un bâtiment qui améliorera le travail des agents dans le respect des obligations de stockage de certains déchets (déchets électroniques et électriques, produits dangereux...).

Ce projet d'un investissement de plus de 2 millions d'euros devrait être opérationnel à partir du second semestre 2020.



> S'unir pour améliorer la GESTION DES EMBALLAGES

Actuellement, les emballages recyclables collectés sur le Pays Loudunais sont triés au centre de tri de Poitiers afin de séparer et valoriser chaque matière (plastique, aluminium, acier, carton...). Avec l'augmentation des tonnages collectés et l'extension des consignes de tri, les centres de tri doivent se moderniser pour traiter plus de matériaux, de manière plus automatisée et à des coûts optimisés.

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'est associée à 12 autres collectivités* pour créer une Société Publique Locale (S.P.L.) : UNITRI. Cette SPL regroupe près d'un million d'habitants, ce qui représente plus de 40 000 tonnes d'emballages à traiter. En construisant et en exploitant en commun un centre de tri interdépartemental, les collectivités pourront maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et améliorer les gestions des déchets.

Cet équipement, qui se situera à Loublande (79), représente un investissement de 30 millions d'euros qui devrait être opérationnel en janvier 2022.

Le Pôle Déchets vous tiendra informé de l'évolution de ce projet !

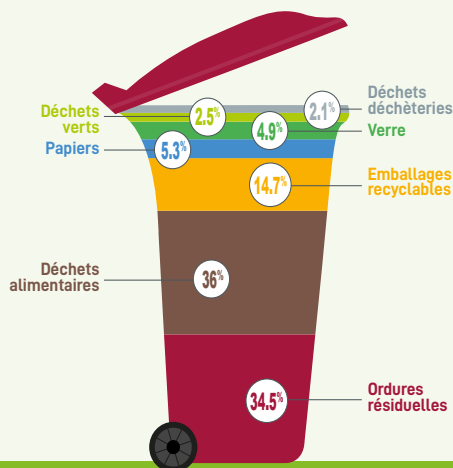
*Les Communautés de communes : Pays d'Ancenis (44), Mellois en Poitou (79), Thouarsais (79), Parthenay Gâtine (79), Val de Gâtine (79), Airvaudais-Val de Thouet (79) ; les Syndicats Mixtes : Centre Nord Atlantique (44), Valor3e (49), Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (79) ; les Communautés d'Agglomération de Niort (79) et du Bocage Bressuirais (79), TRIVALIS (Syndicat de traitement des déchets en Vendée 85).

> DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS pour la collecte tous les 15 jours

L'année 2018 a été marquée par l'évolution du service de collecte des déchets ménagers en porte à porte pour l'ensemble des usagers. L'extension des consignes de tri dans les emballages recyclables permet désormais la collecte en vrac et la valorisation des pots, barquettes et films en plastique dans le bac à couvercle jaune.

Cet avancement s'est accompagné de la collecte tous les 15 jours des ordures ménagères résiduelles pour tous les foyers des communes de moins de 2 000 habitants. Les premiers résultats sont déjà très encourageants. En effet, dès la première année, les ordures ménagères ont diminué de 8,5% pour atteindre les 4 700 tonnes, alors que les emballages recyclables ont augmenté de 15,5% pour approcher les 1 000 tonnes.

Résultat des caractérisations effectuées sur les ordures ménagères en 2018



L'enjeu est d'atteindre les objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de réduire de 30% la quantité de déchets enfouis dans un centre de stockage des déchets non dangereux non inertes d'ici 2020 (en 2018, la Communauté de communes les a réduits de 21% par rapport à 2010).

À noter : Une collecte hebdomadaire est possible pour les restaurations collectives et commerces de bouche grâce à la redevance spéciale.

> COMPOSTER ?! C'est possible toute l'année !

Le printemps revient, et avec lui le compostage se poursuit. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la collectivité propose un composteur plastique de 300 litres à 10 euros.



Réservation en ligne sur le site : www.pays-loudunais.fr

+ D'INFOS

Service Pôle déchets
 pole-dechets@pays-loudunais.fr
 Tél. : 05 49 22 54 02

> LE TRI DES PAPIERS DANS LES ÉCOLES, déjà une réussite !

Pour les associations : la collecte des papiers assimilés avec les associations est une véritable réussite. En 2018, un peu plus de 60 tonnes de papiers ont pu être récoltées grâce à une quinzaine de collecte organisée par des écoles et associations sportives. Ces collectes permettent ainsi de financer des projets associatifs et pédagogiques (voyages, matériels...). L'objectif pour 2019 est bien évidemment de poursuivre cette dynamique.

Pour les particuliers : des colonnes aériennes sont à votre disposition sur chaque commune du Pays Loudunais. Faites un geste pour la planète, trier vos déchets !

Que deviennent nos papiers ?

Les papiers collectés via les bornes bleues sont repris par notre prestataire Norske Skog (88) pour être recyclés et transformés en papier journal de bonne qualité. Chaque année, ce sont 500 tonnes qui sont ainsi collectées par la CCPL et valorisées.





> COLLECTION D'AMANDIERS DE BEL AIR

Le projet de collection régionale d'amandiers se poursuit à Chalais sur la parcelle de Bel Air.

Depuis quelques semaines, la collection s'est étoffée d'un alignement d'amandiers issus de semis d'arbres séculaires du pays sur une parcelle contiguë menant vers la D347, bien visible depuis la route de Loudun-Poitiers.

Fin avril, a eu lieu une seconde campagne de greffage en incrustation sur les porte-greffes installés en 2017 et 2018 (amandiers locaux issus de semis et GF 677).

Au total ce sont plus de 100 variétés du carrefour Anjou-Touraine-Poitou qui vont se retrouver rassemblées dans un même lieu. Le site devrait ouvrir au public à l'horizon 2022.

Déjà, quelques agriculteurs et propriétaires locaux se sont intéressés à cette banque de variétés fruitières et entendent bien surfer sur la vague des fruits secs qui est porteuse d'espoir pour l'avenir. Ils profitent ainsi des connaissances engrangées autour de l'amande poitevine depuis 2005, autant par la Communauté de communes que par l'association locale Arbrissel. Certains d'entre eux commencent à implanter l'amandier local dans les terres calcaires du Loudunais et il ne serait pas surprenant que d'ici à une dizaine d'années, une production conséquente d'amandes loudunaises voit

le jour dans le Nord de la Vienne*.

Alors à quand la « Bombée divine » ou la « Pointue des galluches » voire la « Manoir de Savoie » chez les confiseurs régionaux ou sur les marchés locaux ?

Bien sûr on ne peut sans évoquer la bonne tenue de ce projet sans rendre hommage à Hubert Baufumé que l'on voit ici installer les premiers porte-greffes de la collection en janvier 2018 en compagnie de Joël Dazas et de Bruno Lefebvre.



**Par le biais de l'association Prom'Haies, basée à Montalembert (79) et aux contacts noués depuis de nombreuses années avec notre animateur, des amandiers loudunais s'en sont allés rejoindre les terroirs calcaires du nord Charente depuis 2015.*

> LES FÊTES NÉODYSSÉE AUX TROIS-MOUTIERS

Après Arçay et Loudun, c'est au tour des Trois-Moutiers d'accueillir les Fêtes NéOdyssee. Depuis 2014, elles mettent en lumière le patrimoine néolithique régional.

Des archéologues de renom nous feront profiter des avancées de leurs dernières recherches dans le cadre du projet de recherche mené depuis 2016 par les équipes de Vincent ARD (CNRS Toulouse) et financé en partie par la DRAC Nouvelle-Aquitaine : études archéologiques en cours en pays Loudunais et Thouarsais autour des dolmens, sites d'habitat et collections particulières d'outils rassemblées par des passionnés.

Tout le week-end, un joyeux collectif de bénévoles issu d'une dizaine d'associations trimoustériennes vont œuvrer sans relâche en synergie avec les collectivités locales (Communauté de communes, communes de Loudun et Les Trois-Moutiers) et les territoires néolithiques invités (Ruffécois, Thouarsais, Chinon, Gennes, Bougon, Sud Vendée) pour offrir un beau moment de détente et de découverte aux habitants de la grande région.

LES 12 ET 13 OCTOBRE l'évènement néolithique 2019

Un festival de grande ampleur vous attend près de l'étang communal.

Animations gratuites : visites de dolmens, expositions, ateliers pour les familles, conférences, abattage d'un arbre à la hache néolithique, vraie fausse fouille en compagnie d'archéologues, taille de silex, confection de sagaies et tir au propulseur, polissage de haches en dolérite, élévation d'un dolmen en maquette, cuissons de galettes et de poteries au four primitif, confection de parures, d'outils, d'instruments de musique, spectacle pyrotechnique... il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges.



> TOURISMEZ-VOUS EN LOUDUNAIS

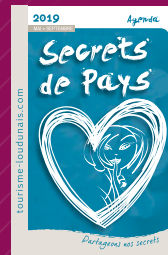
Une nouvelle saison est lancée

Toujours dans un souci de qualité, cette année les visiteurs vont pouvoir trouver tous les renseignements touristiques grâce à la borne numérique, qui sera installée en vitrine de l'Office de tourisme du Pays Loudunais prochainement. De plus, le nouveau site internet va être opérationnel pour la saison 2019. Le site sera personnalisé, il s'adaptera aux envies des visiteurs : « envie de partages humains, envie de mystères ou encore envie de moments en famille... ». Ces deux outils permettront de trouver l'information 7j/7 et 24h/24 et vont ancrer le Pays Loudunais dans une dynamique touristique adaptée aux politiques actuelles.



> SECRETS DE PAYS #3

La 3^e saison des « Secrets de Pays » vous entraînera dans un tourbillon de découvertes ! 10 dates de mai à septembre à ne pas manquer.



2 nouveautés : un programme sur une journée en partenariat avec le collectif de la Tour Carrée et une ouverture à un territoire voisin et ami, le Thouarsais.

Agenda disponible dans tous les points d'informations touristiques !

> TÈRRA AVENTURA

Un franc succès !

En partenariat avec le département de la Vienne et la région Nouvelle-Aquitaine, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a mis en place 2 itinéraires Terra Aventura en juin 2018 : « Aux grands mots, les grands remèdes » à Loudun et « Les raisins de la folie » à Curçay-sur-Dive. En juin 2019, le concept s'étendra à Moncontour et mettra en valeur le patrimoine bâti et naturel !



> ROUTE DU VIGNOBLE

Le 16 juin, en partenariat avec les vignerons du Pays Loudunais, la route touristique du vignoble sera inaugurée en présence des Hume Piot. Rendez-vous à Saint-Léger-de-Montbrillais à 8h30 : départ pour les différentes randonnées pédestres et cyclo à travers les vignes. Bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous !

Réservez : 05 49 22 22 22



Retrouvez tout l'agenda sur tourisme-loudunais.com